
MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chers partenaires,

Il nous fait plaisir de déposer le bilan des réalisations de la Conférence régionale des élus de Laval pour l'année 2008-2009, année particulière puisqu'elle fut amorcée par le lancement de la planification stratégique 2008-2013 de la région de Laval : « **Agir pour une région écocitoyenne** ». Fruit d'une importante démarche de concertation, cette planification mise, en termes de stratégie, sur l'écocitoyenneté comme moteur de notre développement régional.

Au cours de l'année, plusieurs ententes de collaboration ont été signées avec nos partenaires afin de donner force aux grandes orientations que nous avons priorisées. C'est aussi avec enthousiasme que nous avons constaté que plusieurs institutions lavalloises ont inscrit l'écocitoyenneté au cœur de leurs préoccupations. Enfin, les membres de nos divers comités ont poursuivi leur travail afin que des projets novateurs puissent être réalisés dans tous les secteurs clés de développement de la région. En toile de fond, le désir de tous et chacun de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de notre communauté.

À cet effet, afin d'outiller nos partenaires et de les accompagner dans leur volonté d'innover en matière d'écocitoyenneté, la Conférence régionale des élus de Laval a procédé, en cours d'année, à la mise en place du Conseil adviseur de développement durable en milieu urbain, lequel réunit 14 experts œuvrant dans différentes disciplines et reconnus pour leur compétence en matière de développement durable. Ce Conseil, de par la complémentarité et la richesse d'expérience de ses membres, offre aux partenaires de la région un support sans précédent, ainsi qu'un accompagnement qui leur permettra d'innover en matière de développement durable, particulièrement en matière de développement de notre écosystème urbain.



Certes, nous disposons d'une planification stratégique ambitieuse mais, à la lecture de ce rapport, vous constaterez que le dynamisme et l'extraordinaire synergie qui animent nos partenaires font en sorte que nous pouvons d'emblée nous réjouir du chemin que nous avons parcouru ensemble depuis l'élaboration de ce plan.

C'est donc avec beaucoup de fierté que nous vous invitons à lire ce rapport annuel, lequel témoigne avec éloquence des divers travaux qui ont été réalisés au cours de l'année 2008-2009.

Nous souhaitons remercier ceux et celles qui ont contribué généreusement aux travaux de la Conférence régionale des élus de Laval et, au premier chef, nos employés, les membres de la Commission régionale de développement de Laval et les membres de nos comités pour leur engagement soutenu envers la communauté lavalloise.

Nos remerciements s'adressent également au gouvernement du Québec et à la ministre responsable de la région de Laval, madame Michelle Courchesne, pour leur confiance et leur accompagnement dans le développement de notre région.



Gilles Vaillancourt
Maire et président



Manon Caron
Directrice générale

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LAVAL

MISSION

La Conférence régionale des élus de Laval (CRÉ DE LAVAL) a été instituée dans le cadre de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR). Elle est, pour la région de Laval, l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional. Chaque conférence régionale des élus a principalement pour mandat de favoriser la concertation des partenaires de sa région, d'établir un plan quinquennal de développement et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

La Conférence régionale des élus peut conclure également avec les ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes spécifiques

pour l'exercice des pouvoirs et des responsabilités découlant de l'Entente conclue entre le ministre et la Conférence régionale des élus.

Défini dans le cadre de la Loi, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la région administrative de Laval est composé de tous les membres du conseil municipal de la Ville de Laval. Toutefois, les députés de l'Assemblée nationale issus des circonscriptions de Laval peuvent participer, sans droit de vote, aux délibérations du conseil.

Durant l'année 2008-2009, les membres du comité exécutif et du conseil d'administration de la CRÉ DE LAVAL se sont réunis à dix reprises.

COMMISSION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL

MANDAT

Conformément à une disposition de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), la CRÉ DE LAVAL s'est dotée d'un mécanisme de concertation par la création de la Commission régionale de développement de Laval. Constituant un forum d'échanges intersectoriels permanent sur les grandes orientations régionales de développement, cette Commission a pour mandat de contribuer aux travaux de la CRÉ DE LAVAL, notamment dans le cadre de toute consultation régionale, d'élaboration d'ententes spécifiques, de plans quinquennaux de développement et, pour tout dossier d'intérêt régional.

La Commission regroupe 24 personnes, dont les sept membres du comité exécutif de la CRÉ DE LAVAL, les cinq députés lavallois siégeant à l'Assemblée nationale et 12 personnes issues des regroupements sectoriels accrédités par la CRÉ DE LAVAL.

Compte tenu qu'aucun avis régional n'a été sollicité en cours d'année, la CRÉ DE LAVAL a profité des rencontres de la Commission pour sensibiliser les institutions et les entreprises lavalloises aux pratiques de développement durable et à l'écocitoyenneté. C'est dans ce contexte que les partenaires de la région ont participé à deux rencontres. La première portait sur le suivi du « Rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois » et la seconde, intitulée « Accéder au marché du carbone : occasions d'affaires pour les entreprises québécoises », portait sur les opportunités inhérentes au marché du carbone. Outre les membres de la Commission, plus de cinquante partenaires se sont joints à ces rencontres.

LANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE LAVAL 2008-2013

UNE PREMIÈRE HALTE ÉCOCITOYENNE À LAVAL



L'année 2008-2009 a débuté par le lancement du plan stratégique 2008-2013 intitulé « **Agir pour une région écocitoyenne** ». Désireuse de prêcher par l'exemple et de sensibiliser les partenaires à l'écocitoyenneté, la CRÉ DE LAVAL a résolu de compenser les émissions de gaz à effet de serre générés lors de la consultation régionale sur la planification stratégique des 1^{er} et 2 novembre 2007, en effectuant une plantation de huit arbres feuillus sélectionnés pour leur haut taux de captation de carbone. Rappelons que cette consultation se voulait le premier événement « zéro-déchet carbo-neutre » réalisé en hôtellerie à Laval.

Désirant en même temps contribuer à l'embellissement du territoire, la CRÉ DE LAVAL a sollicité la firme « Beupré & Associés Experts Conseils inc. » pour la réalisation d'un plan concept destiné à accueillir la plantation de ces arbres sur le terrain du « Cosmodôme de Laval », lieu de lancement du plan stratégique.

Des discussions entourant le plan concept de cette plantation a germé l'idée de créer une halte écocitoyenne. Croquis en main, « Beupré & Associés Experts Conseils inc. » a décidé de s'impliquer davantage en sollicitant la contribution du « Groupe Permacon » dans la réalisation de l'aménagement. « Groupe Permacon » a trouvé l'idée intéressante et a, à son tour, sollicité la contribution de l'entreprise « Aménagement Denis & Fils » pour les travaux inhérents à l'aménagement de la halte. Les « Jardins Zellingier » ont ensuite contribué en offrant des arbres à prix préférentiel. Le 25 août 2008, la « Halte écocitoyenne Permacon » a été inaugurée sur le terrain du Cosmodôme à Laval; ce projet est un exemple d'engagement et de partenariat qui démontre que les entreprises peuvent agir pour améliorer la qualité de vie d'une communauté. Et ce n'est pas terminé ! D'autres entreprises ont manifesté leur intérêt à contribuer à l'édification d'autres haltes écocitoyennes.



CONSEIL AVISEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MILIEU URBAIN (CADDMU)

Coordonné par la CRÉ DE LAVAL et présidé par M. Pierre Lapointe, président et chef de la direction de FPIInnovations, le CADDMU réunit 14 experts qui œuvrent dans différentes disciplines et qui sont reconnus pour leurs compétences en matière de développement durable. Le mandat du comité consiste à agir en tant que comité avisé en matière d'écocitoyenneté et de développement de l'écosystème urbain; à accroître l'expertise de la région en matière de gestion écoresponsable du milieu urbain; à assurer une veille technologique en matière d'innovation et de recherche et développement; à susciter et proposer des projets novateurs qui favorisent le développement de pratiques écocitoyennes et de gestion responsable de l'environnement, et à réaliser et assurer le suivi de dossiers spécifiques confiés par la CRÉ DE LAVAL.



Depuis sa mise en place le 25 août 2008, le CADDMU a tenu quatre rencontres de travail et commenté divers dossiers dont : l'Étude sur les biotopes urbains et périurbains de la Communauté métropolitaine de Montréal; le Plan de développement du transport collectif de la Société de transport de Laval; le Programme particulier d'urbanisme (PPU) des corridors d'accès à la station de métro Cartier, et la Politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels d'intérêt de Ville de Laval.

Nos remerciements aux membres du CADDMU

Pierre Lapointe, Eugénio Bayancela, Guy Courchesne, Nicole Damestoy, Sylvain Dubois, Gilles Fournier, Pierre Giard, Jacques Grou, Mario Laquerre, Robert Litzler, Cyrille Maltot, André Perrault, Gilles Sénécal, Caroline Simard.

ENTENTES ET COMITÉS

EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

ENTENTE RÉGIONALE SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE À LAVAL

Conformément au plan stratégique de développement de la région de Laval, notamment l'orientation 5 du plan portant sur l'amélioration de la santé globale, la CRÉ DE LAVAL a répondu à l'invitation de l'Agence de la santé et des



services sociaux de Laval (ASSSL) en élaborant une Entente de partenariat sur le développement de saines habitudes de vie pour la région de Laval. D'une durée de trois ans, soit de 2008 à 2011, cette Entente, inscrite dans le cadre du développement durable, a notamment pour objet d'instaurer un mécanisme de concertation régionale qui favorise les arrimages entre les diverses interventions des partenaires lavallois. Elle vise également la mise en œuvre d'actions et de projets permettant l'amélioration de la santé globale de la population lavalloise par le maintien, l'adoption et le développement de saines habitudes de vie dans la région de Laval. De plus, par cette Entente, un mécanisme en vue de soutenir Québec en Forme dans le cadre du processus entourant l'émergence et la sélection des projets pour la région de Laval a été mis en place.

Outre les travaux entourant l'élaboration et la signature de l'Entente, le comité de gestion s'est réuni à quatre reprises durant lesquelles d'autres travaux ont été réalisés, tels l'adoption du plan triennal des deux comités d'action locale (CAL) de Québec en Forme; la production d'un état de situation des travaux des divers partenaires en lien avec les saines habitudes de vie; l'étude de divers projets potentiels en milieu de travail, et l'analyse du projet de Vélo-Québec à Laval.

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

*Agence de la santé et des services sociaux de Laval,
Centre de santé et de services sociaux de Laval, Ville de Laval,
Commission scolaire de Laval, Commission scolaire
Sir-Wilfrid-Laurier, Collège Montmorency,
Corporation de développement communautaire de Laval,
Chambre de commerce et d'industrie de Laval,
Forum jeunesse Laval, Commission régionale en loisir et en sport,
Québec en Forme, Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire,
Ministère de la Famille et des Aînés.*

ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR L'ADAPTATION DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES RÉGIONALES POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AÎNÉES DE LAVAL

FONDS DE 750 000 \$

À la suite des consultations publiques qui se sont tenues dans toutes les régions du Québec en 2007 concernant les conditions de vie des aînés, la CRÉ DE LAVAL a répondu à l'invitation de la ministre responsable des Aînés en procédant à la ratification d'une Entente spécifique, d'une durée de cinq ans, portant sur l'amélioration des conditions de vie des aînés en vue de favoriser leur participation sociale et leur implication au développement de la communauté lavalloise.

Depuis la mise en œuvre de l'Entente, six projets ont été soutenus :

- Soutien à la Table régionale de concertation des aînés de Laval – projet Visibilité (36 500 \$)
- Formation d'une Table régionale de concertation en abus et violence envers les aînés (15 000 \$)
- Réalisation d'une banque de données informatisées en abus et violence envers les aînés (16 500 \$)
- Amélioration de l'offre de services pour favoriser le maintien à domicile des aînés, via la relocalisation de Bonjour Aujourd'hui et Après (100 000 \$), et via la relocalisation du Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot (75 000 \$)
- Soutien au Colloque régional sur le vieillissement à Laval (30 000 \$)

Au terme de l'année, le comité s'est doté d'un plan d'action conformément aux obligations de ladite Entente.



Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

*Ministre responsable des aînés, Ministre des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire,
Ministre responsable de la région de Laval, Ville de Laval,
Table régionale de concertation des aînés de Laval.*

ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME

FONDS DE 1 050 000 \$

Répondant à l'invitation de la ministre du Tourisme et de Tourisme Laval, et de concert avec d'autres partenaires, la CRÉ DE LAVAL s'est jointe à l'Entente de partenariat régional en tourisme. D'une durée de quatre ans, soit de 2008 à 2012, cette Entente a, entre autres objectifs, de renforcer le pouvoir attractif des produits touristiques en émergence et de destination; de stimuler l'achalandage touristique dans la région; de susciter la rétention des visiteurs et d'augmenter les nuitées; d'accroître le niveau de qualité de l'offre touristique, la complémentarité et la pérennité des produits; de favoriser la stabilisation et la création d'emplois, et de promouvoir des pratiques de gestion privilégiant un tourisme durable.

De façon générale, le fonds vise à soutenir des projets d'immobilisation qui permettront le développement ou la mise en valeur de sites, d'équipements et d'infrastructures à vocation touristique, ainsi que des projets d'études, de recherches ou de formations visant l'atteinte des objectifs de l'Entente. Au terme de l'année, les différents partenaires ont ratifié l'Entente et le comité de gestion, dont le mandat est d'assurer le suivi et les recommandations de l'Entente, a débuté ses travaux.

ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DE LAVAL

FONDS DE 1 059 000 \$

Deuxième année d'application de l'Entente, le comité de gestion s'est réuni à quatre reprises pour analyser et assurer le suivi des projets financés à même les fonds de l'Entente. Ces projets s'inscrivent dans le « Plan stratégique en matière de développement agroalimentaire dans la région de Laval » et quatre de ces derniers ont été soutenus au cours de la dernière année :

- Plan de valorisation « Saveurs de Laval » – Année 2 (137 000 \$)
- Salon des végétaux (7 000 \$)
- Vitrine du Laval fermier et maraîcher, Centre de la nature (10 000 \$)
- Soutien à la commercialisation (55 000 \$)



En ce qui a trait au projet de « Soutien à la commercialisation », soulignons qu'une toute nouvelle coopérative de distribution de produits lavallois frais a été créée. Ce projet s'inscrit dans le cadre des stratégies de développement mises en place dans

la région, lesquelles visent à favoriser l'achat local, une des priorités du Plan stratégique de la région de Laval 2008-2013. Dès l'été 2009, cette coopérative assurera la distribution de plus de 250 « Paniers Saveurs » en milieu de travail dans la région de Laval.

Enfin, dans le cadre de cette même Entente, une étude intitulée « Caractérisation de la zone agricole périurbaine de Laval », amorcée en 2008, a été complétée en cours d'année. Cette étude propose, à partir d'une perspective statistique et anthropique, des pistes d'intervention pour la conservation et le développement de l'agriculture périurbaine à Laval.

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Centre local de développement de Laval, Syndicat de base de l'UPA de Laval, Laval Technopole, Table de concertation agro-alimentaire de Laval, Ville de Laval, Forum jeunesse Laval, Conseil régional des partenaires du marché du travail de Laval.

ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE CULTURE

FONDS DE 1 296 800 \$

Au cours de la dernière année, le comité de gestion de l'Entente s'est réuni à cinq reprises pour analyser et assurer le suivi des projets financés. Un comité opérationnel, en support au comité de gestion, a également tenu plusieurs rencontres. Au total, quatre nouveaux projets ont été soutenus :

- Sainte-Rose en bleu (30 000 \$)
- Festival Ikebana 2009 et Chrono 48 (40 000 \$)
- Diagnostic Société des arts visuels de Laval – Galerie verticale (15 000 \$)
- Développement de public, Laval-Midi-Pyrénées (6 500 \$)

Par ailleurs, l'Entente ayant pris fin en cours d'année, un rapport final couvrant l'ensemble des travaux effectués dans l'Entente a été déposé. Outre les projets soutenus et les investissements majeurs qui s'y rattachent, les résultats obtenus démontrent que l'Entente a permis plusieurs avancées dans le domaine de la culture à Laval, notamment la création de deux nouveaux organismes entièrement dédiés à la relève professionnelle; l'expérimentation de la première résidence artistique en art visuel à Laval; les travaux préalables à l'implantation d'un Centre d'archives agréé, et la mise sur pied de « La route du patrimoine », un circuit patrimonial pour les quartiers du vieux Sainte-Rose et du vieux Saint-Vincent-de-Paul, pour ne nommer que celles-là.

Fort des résultats obtenus, des travaux de réflexion ont été amorcés par les partenaires concernés dans le but de conclure une nouvelle Entente pour le terme 2009-2012.

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Ville de Laval, Forum jeunesse Laval, Ministre responsable de la région de Laval.

ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

FONDS DE 1 530 000 \$

Ayant pour objet de faire de Laval une région phare en culture scientifique, les partenaires ont travaillé à la mise en œuvre du plan d'action en matière de culture scientifique et technique, plan qui a été réalisé durant la première année de l'Entente. Dans le cadre de ce plan d'action, quatre axes d'intervention ont été retenus, soit le « Label science », un produit identitaire fort pour Laval; l'éducation à la citoyenneté scientifique; l'école des sciences – la formation du personnel éducatif, et Laval, une ville de culture, d'art et de sciences.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, un coordonnateur a été embauché pour une période de trois ans. De plus, en vue de positionner davantage Laval dans le créneau scientifique, des travaux entourant la création d'une signature visuelle et d'un site Web ont été amorcés.

Enfin, en 2008-2009, le comité de gestion s'est réuni à cinq reprises pour analyser les demandes de projets et assurer le suivi de l'Entente et du plan d'action. Au total, six projets ont été soutenus :

- Maintien et développement des activités – Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (225 000 \$)
- Coordination des activités du plan d'action (90 000 \$/3 ans)
- Conférence Albert Jacquard (4 000 \$)
- Route des sciences : Relâche scientifique 2009 (20 000 \$)
- Route des sciences : Site Web (50 000 \$)
- Route des sciences : Signature visuelle (5 000 \$)

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Ville de Laval, Collège Montmorency, Institut national de la recherche scientifique, Forum jeunesse Laval, Ministre responsable de la région de Laval.

ENTENTE DE PARTENARIAT EN IMMIGRATION

FONDS DE 600 000 \$

L'Entente de partenariat 2005-2008 a pris fin au cours du présent exercice. La trentaine de projets financés dans le cadre de cette Entente ont entraîné des investissements totaux de plus de 1,3 M de dollars.

Considérant le succès et les retombées inhérentes à cette Entente, les partenaires concernés ont résolu de la renouveler afin d'approfondir les dossiers liés à l'accueil, à l'intégration et à la mobilité internationale de la main-d'œuvre, et ce, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et d'augmentation de la présence des communautés culturelles à Laval. À cet effet, soulignons que les travaux entourant l'expérimentation de nouveaux services en matière de recrutement, à l'international, de la main-d'œuvre qualifiée, se sont poursuivis en cours d'année. Ce projet a fait l'objet d'une Entente particulière entre la CRÉ DE LAVAL, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le CLD de Laval et Emploi-Québec – Laval.

Doté d'un fonds de 450 000 \$, les principaux objectifs de ce projet sont de mettre en place un service professionnel pour soutenir les

entreprises de Laval sur le plan du recrutement de personnes immigrantes; d'élaborer une stratégie de promotion de la région de Laval auprès des personnes immigrantes; de favoriser la concertation entre les différents partenaires concernés par l'accueil et l'intégration sociale et économique et d'offrir de nouveaux services aux employeurs lavallois pour favoriser l'embauche de personnes immigrantes en complémentarité avec les ressources existantes.

Par ailleurs, le comité de gestion et le comité opérationnel de l'Entente ont tenu neuf rencontres au cours de la dernière année. De plus, plusieurs projets ont été soutenus en 2008-2009, soit les suivants :

- Parcours guidés pour nouveaux citoyens lavallois (15 090 \$)
- Accompagnement en alternance travail-études aux élèves immigrants ou membres de minorités visibles (29 000 \$)
- Animation urbaine pour l'été et l'automne – phase 2 (25 000 \$)
- Bibliothécaire ambulant (50 000 \$)
- Club d'échanges interculturelles et linguistiques (17 800 \$)
- Programme de visites guidées en autobus des services municipaux pour les nouveaux arrivants (3 450 \$)
- Programme de visites patrimoniales pour nouveaux arrivants (5 000 \$)
- Production et diffusion d'émissions sur la contribution des communautés culturelles à la vie socio-économique lavalloise (50 000 \$)

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Centre local d'emploi (CLD) de Laval, Emploi-Québec – Laval, Ville de Laval.

ENTENTE SUR LE PLAN RÉGIONAL D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS DANS LA RÉGION DE LAVAL

25 000 \$

Rappelons qu'en 2007-2008, une Entente spécifique a été signée entre la CRÉ DE LAVAL et le ministère de la Famille et des Aînés dans le but de faire des recommandations relatives au déploiement de places additionnelles dans les services de garde éducatifs pour la région de Laval. Dans le cadre de cette Entente, la région de Laval a produit en 2008-2009 un avis indiquant, entre autres, qu'un minimum de 1 432 places serait nécessaire pour répondre aux besoins de la région dont 215 places devraient être affectées en milieu de travail-études.

En août dernier, le ministre de la Famille a annoncé l'octroi de 1 355 places additionnelles à Laval d'ici 2010, de façon à répondre aux besoins identifiés par la région. Au cours de la présente année, des collaborations étroites ont été développées entre les promoteurs des projets, les intervenants de la Ville de Laval et ceux du ministère de la Famille et des Aînés pour l'identification des sites potentiels pouvant faciliter la réalisation des places dans la région.

Autre objectif inscrit à l'Entente : l'accès à l'information sur les services de garde et le développement de projets permettant à la fois de centraliser les inscriptions des parents aux divers services de garde; de simplifier la gestion des places; d'assurer une gestion transparente

quant à l'accès aux places, et d'améliorer l'estimation des besoins en services dans la région. Rappelons que le « Regroupement des centres de la petite enfance de Laval » a mis sur pied, en juin 2007, le site Web « monenfant.ca », site novateur développé avec la contribution financière de la CRÉ DE LAVAL et destiné, dans un premier temps, aux CPE lavallois. Afin de stimuler l'adhésion des garderies privées à ce guichet centralisé à Laval, la CRÉ DE LAVAL a, à nouveau, contribué financièrement aux travaux visant l'intégration de vingt garderies lavalloises privées au système de la « liste d'attente » du site existant, ce qui représente 50 % des services de garde privés du territoire, plaçant ainsi Laval à l'avant-plan dans le développement d'un véritable guichet unique et centralisé de services de garde.

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

Ministre de la Famille, Association des garderies privées du Québec, Ville de Laval, Ministère de la Famille et des Aînés, Regroupement des CPE de Laval, Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Centre de santé et de services sociaux de Laval, CPE Youpi - Collège Montmorency, Table Famille de Laval.

ENTENTE SPÉCIFIQUE EN ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

FONDS DE 625 000 \$

Faisant suite au « Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif » et, à la demande du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), la CRÉ DE LAVAL a procédé à l'élaboration d'une Entente spécifique en économie sociale pour le terme 2008-2013. Se sont joints à l'Entente, le CLD de Laval et le Forum jeunesse Laval. L'Entente vise la réalisation de projets favorisant le développement du secteur de l'économie sociale dans la région de Laval. À la demande du MAMROT, un plan de travail est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le comité régional d'économie sociale de Laval a poursuivi ses travaux et activités de sensibilisation pour assurer le développement de ce secteur. Dans cette optique, des efforts ont été consentis dans le cadre de l'organisation d'un colloque régional portant sur le crédit communautaire et organisé à Laval par la « Société communautaire lavalloise d'emprunt ».

Enfin, en collaboration avec le CLD de Laval, la CRÉ DE LAVAL a facilité le développement de nouveaux projets d'économie sociale sur le territoire de Laval et a contribué à l'élaboration de nouveaux outils susceptibles de faciliter le travail des administrateurs d'entreprises du domaine de l'économie sociale. De nombreuses participations à diverses instances et événements auront permis de mettre en lumière le potentiel de développement de ce secteur dans la région de Laval.

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Centre local de développement (CLD) de Laval, Forum jeunesse Laval, Ministre responsable de la région de Laval, Centre régional de récupération et de recyclage de Laval, Partage Humanitaire, Éco-Nature, Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot, Bonjour Aujourd'hui et Après,

Ikebana Productions, Un Foyer pour Toi, Corporation du Centre du Sablon, Conseil régional de l'environnement de Laval, Table de concertation de Laval en condition féminine, La Maisonnée Paulette Guinois, Société communautaire lavalloise d'emprunt, Coopération de développement régional Montréal-Laval, L'Entraide (Pont-Viau et Laval-des-Rapides), Les Entreprises Qualité de Vie, Perspective Carrière, Coopérative de soutien à domicile de Laval, Place des Aînés, Jeunes au travail, Café le Signet, Atelier de tri des matières plastiques recyclables du Québec, Maison Francesco Bellini (Société Alzheimer Laval).

ENTENTE DE PARTENARIAT SUR LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

FONDS DE 1 508 500 \$

À la demande du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la CRÉ DE LAVAL a procédé à l'élaboration d'une Entente de partenariat visant l'expérimentation d'une approche de revitalisation urbaine intégrée (RUI). Suite à des consultations, et tenant compte des caractéristiques socio-économiques des divers secteurs de Laval, la CRÉ DE LAVAL a résolu d'expérimenter cette approche dans un secteur de Chomedey.



En conséquence, plusieurs travaux ont été réalisés dans le cadre de cette Entente dont la constitution d'un comité de suivi, l'organisation d'une visite du territoire pour les membres de ce comité, l'élaboration d'un portrait détaillé du territoire ciblé, l'analyse de projets susceptibles d'y être réalisés et l'établissement de contacts avec divers partenaires détenant une expertise dans le domaine de la revitalisation urbaine intégrée. Le portrait réalisé fait ressortir de façon éloquentes les caractéristiques du territoire ciblé : présence marquée d'immigrants, proportion importante de familles monoparentales et de personnes vivant seules, sous-scolarisation manifeste, taux de chômage élevé, paysage urbain hétéroclite, mais vie communautaire stimulante. En bref, un quartier en besoin de revitalisation.

L'Entente de partenariat sur la RUI prévoit la mise en place de comités de travail et la mobilisation de partenaires, notamment locaux, pour se joindre à la démarche. Dans ce contexte, la CRÉ DE LAVAL a examiné les mécanismes de concertation présents sur le territoire et sur le plan régional, dans l'optique de prendre en compte les dynamiques de concertation déjà existantes.

Suite à cette analyse, la CRÉ DE LAVAL a proposé une structure opérationnelle qui permettrait, entre autres, à tous les comités existants à la CRÉ DE LAVAL de participer, en fonction de leur spécificité, aux travaux de revitalisation urbaine intégrée. La constitution d'un comité de consultation issu de ce territoire a également été proposée; celui-ci est composé des représentants des milieux suivants : santé et services sociaux (1), municipal (2), élus (2), organisations et tables de concertation du secteur (4), Forum jeunesse (1), citoyens du secteur (5).

Le plan d'action à être élaboré tiendra compte des orientations de développement et du positionnement de la région, des approches développées à Laval, et des grandes orientations et politiques gouvernementales et municipales.

L'approche « projet et champion » est également proposée afin que le territoire bénéficie de retombées concrètes le plus tôt possible. Dans cette optique, des discussions sur d'éventuels projets devront avoir lieu dans le cadre du développement du plan d'action qui devrait être rédigé d'ici la fin de l'année 2009.

Le projet de revitalisation urbaine intégrée de Laval, quoiqu'à ses premiers balbutiements, suscite déjà beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt.

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Ville de Laval, Forum jeunesse Laval, Corporation de développement communautaire de Laval, Association coopérative d'économie familiale de l'Île-Jésus, Office municipal d'habitation de Laval, Centre de santé et de services sociaux de Laval, Réseau 2000+.

ENTENTE RÉGIONALE RELATIVE AU PROGRAMME AVEC (AVENIR-VIABLE-ÉCOLE-COMMUNAUTÉ)

FONDS DE 1 520 000 \$

Si l'année 2008-2009 s'est déroulée sous le signe de la consolidation, elle s'est aussi déroulée sous le signe de la pérennisation. Après trois ans d'expérimentation, de réajustement, de raffinement de toute sorte, avec une vitesse de croisière atteinte, la CRÉ DE LAVAL a jugé nécessaire d'assurer la pérennité du programme. À cet effet, deux sous-comités du comité de gestion du programme AVEC ont été créés. Le premier concerne tous les aspects pédagogiques du programme; à terme, un guide complet sur le développement de l'écocitoyenneté en milieu scolaire sera produit; tous les aspects du programme y seront présentés, tels l'historique, les orientations, la gestion, les objectifs pédagogiques ainsi que les aspects plus pratiques du programme. Le deuxième sous-comité traite de tous les aspects plus pratiques du programme, tels l'aménagement et l'entretien des cours d'école, et la récupération.

Durant cette même année, plusieurs outils de gestion du programme ont été améliorés, tant par la CRÉ DE LAVAL que par les commissions scolaires et l'Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), et ce, afin d'assurer une plus grande efficacité et une meilleure communication entre les diverses instances impliquées dans la réalisation du programme.

Par ailleurs, en termes de consolidation, les partenaires du programme ont sondé l'intérêt des écoles de l'an I et de l'an II à réaliser de nouvelles phases d'aménagement de leur cour d'école. Dix-sept écoles ont répondu favorablement à cette proposition. Ainsi, non seulement de nouvelles phases seront réalisées par le biais de cette contribution financière supplémentaire, mais des travaux majeurs seront effectués dans quelque 45 écoles d'ici la fin de l'automne 2009.

Malgré tous ces travaux liés à la consolidation et au raffinement des outils, du support a été donné aux sept nouvelles écoles ayant adhéré au programme en 2008-2009, portant à 51 le nombre d'écoles inscrites au programme AVEC.

De plus, deux projets de grande envergure ont également vu le jour en 2008-2009 : la récupération des piles usagées et le verdissement intérieur des classes. Le projet de récupération de piles, mis en place grâce aux contributions financières du Forum jeunesse Laval et de « NOVA Envirocom », a connu un succès sans précédent. À la fin du mois de mars 2009, 1 200 kg de piles ont été détournées des sites d'enfouissement et de nombreux jeunes ont été sensibilisés au ramassage sécuritaire et au recyclage de déchets dangereux, respectant ainsi l'un des objectifs du programme, soit l'éducation au développement durable. Suite à la publication du « Guide de verdissement intérieur en milieu scolaire », plusieurs écoles ont entrepris des démarches de verdissement et deux micro-entreprises de production de plants, gérées presque exclusivement par des brigades vertes, ont également vu le jour.

Grâce à notre partenariat avec l'« Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) », 187 formations (3 541 participants) ont été dispensées en 2008-2009, portant à 317 (6 841 participants) le nombre total de formations dispensées durant les deux premières années d'une Entente de trois ans entre l'AQPERE et le « Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) ». C'est aussi grâce aux formations dispensées et au support donné que la plupart des écoles disposent de brigades vertes et de comités environnement. L'implication des jeunes au sein de ces structures leur permet d'être mieux sensibilisés aux enjeux du développement durable et de se familiariser avec les divers aspects de l'écocitoyenneté.

Des réalisations concrètes, des écoles en voie de certification, la naissance d'un réseau AVEC grâce au bulletin « L'école écocitoyenne », des travaux de consolidation et de pérennisation, tel est le bilan 2008-2009 du programme AVEC, programme qui demeure encore, à ce jour, l'un des plus ambitieux programmes d'éducation au développement durable et à l'écocitoyenneté en milieu scolaire au Canada.

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité :

Ville de Laval, Commission scolaire de Laval, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, Forum jeunesse Laval, Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement, Evergreen, Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Centre de santé et de services sociaux de Laval.

ENTENTE DE COOPÉRATION ENTRE LA RÉGION DE MIDI-PYRÉNÉES ET LA RÉGION DE LAVAL

Conclue en 2006 entre le Conseil régional Midi-Pyrénées et la CRÉ DE LAVAL, l'Entente triennale de coopération entre les régions de Laval et de Midi-Pyrénées a pris fin au cours de l'exercice 2008-2009. Cette Entente constituait la première entente, de région à région, entre la France et le Québec.

Tenant compte des nombreux et divers partenariats qui se sont développés à même cette Entente, tenant compte également de la volonté manifeste du gouvernement du Québec d'intensifier les échanges entre les régions françaises et celles du Québec, tenant compte aussi des ententes récemment conclues entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la France en vue de faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, les instances concernées ont résolu de reconduire cette Entente et de consolider les relations qui ont été développées entre les institutions de la région de Laval et celles de la région de Midi-Pyrénées.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

VOLET PROJETS

Outre les travaux réalisés dans le cadre des diverses ententes et par les comités de la CRÉ DE LAVAL, d'autres projets ont reçu une aide financière à même le Fonds de développement régional.

SENTIER MARITIME DU SAINT-LAURENT, TRONÇON DU GRAND MONTRÉAL, SECTION MILLE-ÎLES (RBGM-MI), PHASE 1

AIDE FINANCIÈRE DE 20 000 \$

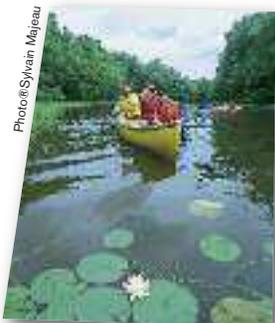


Photo: Sylvain Majeau

Considérant le caractère insulaire de Laval et le déploiement actuel de plusieurs routes bleues le long du sentier maritime du Saint-Laurent, la CRÉ DE LAVAL a accordé une aide financière de 20 000 \$ à l'organisme Éco-nature pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la section Mille-Îles de la Route bleue du Grand Montréal. Soulignons qu'une Route bleue offre aux usagers du kayak un réseau bien identifié de mises à l'eau, d'aires de repos et de sorties d'urgence; elle indique les

possibilités d'hébergement, les services de proximité et elle offre des outils qui décrivent les conditions de navigation, les milieux fragiles et les attraits touristiques. Le territoire étudié couvre 219 km de rives, soit la totalité des rives de Laval ainsi que la Rive-Nord de la Rivière des Mille-Îles, de Saint-André-d'Argenteuil jusqu'à Repentigny.

L'inventaire, réalisé par voie terrestre et navigable, a permis de recenser 170 sites potentiels et d'en retenir 55 après un tri effectué sur la base de critères d'évaluation de la performance des sites. Des 125 milieux répertoriés, 39 ont été retenus afin de transmettre aux usagers des règles d'usage particulières. Ces démarches ont aussi permis de relever les attraits touristiques, d'identifier les propriétaires des sites et de qualifier les conditions de navigation.

À la lumière des résultats obtenus, aucun obstacle majeur n'empêche le déploiement de la RBGM-MI. Au terme de l'année, la CRÉ DE LAVAL analyse la possibilité d'investir dans la phase II du projet.

MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE LAVAL

AIDE FINANCIÈRE DE 200 000 \$

En vue d'augmenter l'offre de services en soins palliatifs à Laval, la CRÉ DE LAVAL a accordé une aide financière de 200 000 \$ pour la mise sur pied de la Maison de Soins Palliatifs de Laval. Cet organisme offrira gratuitement des services de soins palliatifs spécialisés aux personnes de 18 ans et plus en phase terminale de cancer et apportera du soutien et du répit à leurs proches. Disposant de 12 places d'hébergement, les soins seront prodigués par une équipe soignante interdisciplinaire, des bénévoles ainsi que du personnel administratif et de soutien.

RELOCALISATION DU CENTRE D'ENTRAIDE ET DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU MARIGOT

AIDE FINANCIÈRE DE 75 000 \$

En vue de répondre à une croissance des demandes en matière de soutien à domicile, la CRÉ DE LAVAL a accordé une aide financière de 75 000 \$ au Centre d'Entraide et de services communautaires du Marigot pour l'achat et la rénovation d'un immeuble ayant pignon sur rue au 131 boulevard de la Concorde Est. Cette aide permettra à l'organisme d'augmenter son offre de services, notamment le nombre de repas dispensés par sa popote roulante et le développement de mets cuisinés offerts à la population aînée de ce territoire. De plus, cet organisme, reconnu en tant qu'entreprise d'économie sociale, mettra sur pied dans ses nouveaux locaux le « Café de la Concorde ». D'une capacité de 30 personnes, ce café constitue une ressource alternative à la restauration rapide, offrant une nourriture saine et équilibrée à prix raisonnable, en plus d'être un lieu de ressourcement, de socialisation, de réseautage et de formation pour les aînés, les bénévoles et la population du quartier.

EXPOSITION J'EMBRAYE AU VERT

AIDE FINANCIÈRE DE 150 000 \$

À même le Fonds de développement régional et le Fonds régional d'investissement jeunesse, la CRÉ DE LAVAL et le Forum jeunesse Laval ont conclu une Entente avec le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier afin que puissent se tenir, du 1^{er} juin au 18 octobre 2009, l'exposition « J'embraye au vert » ainsi que des conférences, et ce, dès l'automne 2009, sur des sujets liés à l'écocitoyenneté. Cette exposition, grand jeu à l'échelle humaine, vise à sensibiliser la population au transport alternatif.

TAPIS ROUGE - FESTIVAL DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

AIDE FINANCIÈRE DE 15 000 \$

Cet événement auquel ont assisté 400 personnes a débuté par la projection privée du film de Simon Lavoie « Les déserteurs ». La CRÉ DE LAVAL a soutenu ce projet afin de permettre à la région Laval de consolider sa réputation de destination culturelle.



MONDIAL CHORAL LOTO-QUÉBEC 2008

AIDE FINANCIÈRE DE 100 000 \$

Le support financier accordé par la CRÉ DE LAVAL vise la consolidation de l'événement. Il importe de noter que la quatrième édition de cet événement a regroupé 40 000 choristes et accueilli 1,5 million de spectateurs. Chaque année plus de 400 bénévoles contribuent à la réalisation des activités du Mondial Choral Loto-Québec.



CENTRE D'EXPERTISE

EN EXPLORATION PROFESSIONNELLE

AIDE FINANCIÈRE DE 20 000 \$

L'implantation de ce laboratoire est réalisée par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et répond à une demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour renforcer le partenariat entre les établissements d'enseignement et le milieu du travail. Il s'agit d'un laboratoire muni de seize modules offrant chacun une dizaine d'activités. Ce laboratoire permettra aux élèves d'explorer et d'expérimenter un métier ou une profession par la réalisation de courts projets à l'aide d'un matériel spécialisé de haute technologie. La CRÉ DE LAVAL a contribué financièrement à la création de deux modules.

LA SOCIÉTÉ LAVAL EN FLEURS

AIDE FINANCIÈRE DE 15 000 \$

Depuis plusieurs années, cet organisme collabore à la réalisation de projets dans le cadre du programme AVEC, par le biais de son expertise, de celle de ses partenaires et de ses bénévoles. Dans



le cadre du concours annuel « Programme d'embellissement », la Société Laval en Fleurs a développé, pour les élèves des écoles primaires de la Commission scolaire de Laval et de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, trois activités horticoles : Jardin Lapin, l'Ensemble de semis, et Monsieur gazon.

AMÉLIORATIONS LOCATIVES DE L'APAL

AIDE FINANCIÈRE DE 25 000 \$

Afin d'améliorer l'offre de services de cet organisme et de répondre à la croissance de sa clientèle, la CRÉ DE LAVAL a supporté l'Association des personnes aphasiques de Laval (APAL) dans son projet d'améliorations locatives.

COMITÉ FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le comité femmes et développement régional est un comité aviseur de la CRÉ DE LAVAL dont le mandat consiste, entre autres, à veiller à la prise en compte des intérêts et des besoins spécifiques des femmes,

de même qu'à soutenir la présence des femmes au sein des instances locales et régionales. Dans le cadre de ce mandat, la CRÉ DE LAVAL a soutenu le projet « Lavalloises d'influence » initié par la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF), pour un montant de 25 000 \$. Dans le cadre de ce projet, des week-ends de formation sont offerts aux Lavalloises qui envisagent de se présenter en politique active. Différents thèmes inhérents à la politique, dont les habiletés de communication, les défis budgétaires, la diversité culturelle et la réalisation d'une campagne électorale sont abordés. De plus, ces formations permettent à d'aspirantes politiciennes de rencontrer et d'échanger avec des élu(e)s et des personnes actives en politique. À cet effet, la CRÉ DE LAVAL a participé à une activité de formation intitulée « École, Femmes et Démocratie », produite par le Centre de développement femmes et gouvernance.

De plus, soulignons que la CRÉ DE LAVAL a organisé le 3 décembre 2008, conjointement avec le CLD de Laval, un premier colloque lavallois sur l'entrepreneuriat féminin. Les membres du comité femmes et développement régional ont participé à ce colloque intitulé « Rendez-vous, Lavalloises en affaires : réalités d'aujourd'hui », lequel a réuni une soixantaine de partenaires stratégiques des secteurs privés, publics et parapublics invités à échanger avec des femmes d'affaires lavalloises sur les enjeux actuels et les moyens à mettre en place pour favoriser l'émergence, le maintien et le rayonnement des entreprises dirigées par des femmes. Les discussions qui ont eu cours lors de ce colloque s'avèrent éclairantes pour le développement de l'entrepreneuriat féminin à Laval et, en ce sens, des outils pourraient être développés pour répondre aux préoccupations des femmes entrepreneures.

Nos remerciements aux organismes membres du comité

Commission scolaire de Laval, Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Table de concertation de Laval en condition féminine, Dimension Travail, Conseil du statut de la femme - Laval, Emploi-Québec - Laval, Forum jeunesse Laval.

PROJET DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

FONDS DE 119 000 \$

Dans le cadre de la politique gouvernementale « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait », le gouvernement du Québec a mis en place diverses mesures, dont un programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille. Eu égard à ce programme, la CRÉ DE LAVAL, en collaboration avec Ville de Laval, a élaboré et mis en œuvre un projet, d'une durée de deux ans, qui vise à accroître l'offre de services des organismes lavallois des secteurs du loisir, du sport, de la culture et des sciences en vue de répondre aux besoins de soutien des familles pendant la période de la relâche scolaire.

COMITÉ LOGEMENT SOCIAL

Le comité logement social a poursuivi ses travaux au cours de la dernière année. Rappelons que son mandat est de faciliter le cheminement de projets de logements sociaux et abordables à Laval et d'assurer la synergie entre les partenaires. Au cours de l'année, trois rencontres de travail ont été tenues et les membres ont notamment pris connaissance des dossiers d'avancement des projets initiés dans le cadre du programme AccèsLogis pour la région de Laval; du mémoire de Ville de Laval dans le cadre de la consultation de la

Commission du logement social de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur le projet de plan de développement du logement social et abordable 2009-2013, volet II et volet III, et du Plan d'action métropolitain de la CMM pour le logement social et abordable, 2009-2013.

Soulignons également que le comité logement social a appuyé la CRÉ DE LAVAL et Ville de Laval dans le cadre des démarches entreprises auprès du gouvernement du Québec quant à l'obtention d'une garantie pour la réalisation d'environ 230 logements sociaux par année à Laval.

Par ailleurs, la CRÉ DE LAVAL a appuyé divers promoteurs de la région en vue de faciliter la réalisation de leurs projets, tant auprès de la Société d'habitation du Québec que de Ville de Laval.

Nos remerciements aux organismes membres du comité

Corporation de développement communautaire de Laval, Association coopérative d'économie familiale de l'Île-Jésus, Office municipal d'habitation de Laval, Centre de santé et des services sociaux de Laval, Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Ville de Laval, Réseau 2000+, Fédération lavalloise des OSBL d'habitation, Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain, Forum jeunesse Laval.

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE (VHR)

Déoulant d'un mandat confié aux conférences régionales des élus (CRÉ) par le ministère des Transports du Québec (MTQ), la Table de concertation régionale sur les VHR a continué ses travaux, pour une deuxième année d'application de la convention, en vue d'atteindre l'échéancier de novembre 2009. Durant l'année, la Table et trois sous-comités actifs ont tenu 12 rencontres qui visaient principalement l'identification de circuits interrégionaux pour la motoneige et pour le QUAD, sécuritaires et respectueux des citoyens riverains et des milieux naturels, et l'établissement d'un plan d'évacuation des blessés en situation d'urgence. Les trois sous-comités de travail assurent le suivi des dossiers suivants : motoneige, QUAD et sécurité.

Nos remerciements aux organismes membres du comité

Association pour la protection du bois Sainte-Dorothée, Fédération québécoise des clubs QUAD, Fédération québécoise des clubs de motoneigistes du Québec, Ville de Laval, Table de concertation agro-alimentaire de Laval, Tourisme Laval, Conseil régional de l'environnement de Laval, Chambre de commerce et d'industrie de Laval, ministère des Transports du Québec, Club VTT Quad Laval, Club de motoneige Laval.

ENTENTE EN MATIÈRE DE LOISIR ET DE SPORT - (CORA)

1 308 306 \$

COMMISSION RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT

Tel que convenu dans le cadre de la « Convention d'objectifs et de résultats attendus (CORA) », qui a été conclue pour une durée de trois ans entre la CRÉ DE LAVAL et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la CRÉ DE LAVAL assume la mission régionale de loisir et de sport qui lui a été dévolue par le MELS en 2007. Dans le cadre de cette mission, la CRÉ DE LAVAL a procédé, en cours d'année, à la mise en place de la Commission régionale en loisir et en sport (CRLS). Aviseur à la CRÉ DE LAVAL, en matière de développement du loisir et du sport dans la région de Laval, la CRLS a tenue cinq rencontres au cours de l'année 2008-2009.

Agissant à titre de forum d'échanges intersectoriels, la CRLS regroupe une quinzaine de partenaires impliqués activement dans les secteurs du loisir et du sport. Elle a, entre autres mandats, de favoriser la concertation régionale en matière de loisir et de sport, d'identifier des mesures favorisant l'accessibilité de la population aux activités de loisir et de sport, de soutenir le bénévolat, et de réaliser un plan pluriannuel de développement pour la région.

Par ailleurs, la CRÉ DE LAVAL a poursuivi ses collaborations avec divers partenaires par la signature d'ententes, notamment avec la Commission Sports Laval et l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval (ARLPHL). Un appui financier a également été donné à sept projets pour soutenir la jeune relève artistique amateur

dans le cadre d'une Entente conclue entre la CRÉ DE LAVAL et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

De plus, la CRÉ DE LAVAL, de concert avec la CRLS et le Forum Jeunesse Laval, a signé, en 2008-2009, deux ententes régionales de partenariat, soit une Entente pour soutenir le développement de la jeune relève en loisir culturel à Laval, et une Entente pour soutenir les saines habitudes de vie et l'activité physique, dans le cadre du déploiement, à l'échelle de la région, du projet « Défi santé Laval » initié par le Collège Montmorency. La CRLS a également assumé la coordination du Prix Dollard-Morin organisé chaque année par le MELS, prix qui reconnaît l'importance du bénévolat en matière de loisir et de sport. Pour la 16^e édition de ce prix, le bénévole de l'année 2008 pour la région de Laval est monsieur Maurice Bertrand, du Groupe de loisirs La Relance.

Enfin, la CRLS a entamé en 2008-2009 des réflexions entourant l'élaboration du plan pluriannuel en loisir et en sport pour la région de Laval, plan qui constituera un de ses principaux dossiers en 2009-2010.

Nos remerciements aux partenaires de l'Entente et aux organismes membres du comité

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Ville de Laval, Collège Montmorency, Commission scolaire de Laval, Sports Laval, Éco-Nature, Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval, FADOQ, Troupe Fantasia, Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Forum jeunesse Laval.

ENTENTES EN MATIÈRE DE JEUNESSE

1 966 251 \$

FORUM JEUNESSE LAVAL

Tel que convenu dans le cadre de la « Convention de subvention entre le premier ministre du Québec et la CRÉ DE LAVAL concernant le Forum jeunesse Laval », le Forum jeunesse Laval est un comité consultatif de la CRÉ DE LAVAL et a, entre autres, pour mission de promouvoir la place des jeunes dans les instances de la région de Laval, de favoriser l'implication citoyenne des jeunes lavallois et de gérer, en partenariat avec la CRÉ DE LAVAL, le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). D'une durée de trois ans, la Convention a pris fin en mars 2009. Conséquemment, l'année 2008-2009 a été marquée par les consultations et les négociations entourant le renouvellement des mandats du Forum jeunesse issus de la « Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 » et le renouvellement du FRIJ pour le terme 2009-2014. Au terme de l'année, les négociations entourant le renouvellement de la Convention se poursuivent.

Au cours de l'année, de nombreux projets suscitant la participation citoyenne des jeunes de 10 à 35 ans ont été réalisés. Ces projets ont offert aux jeunes différentes occasions d'implication et leur ont permis de mettre en valeur et de reconnaître leurs actions. Parmi ceux-ci, notons la réalisation de deux éditions du projet « Électeurs en herbe » réalisées lors de la campagne électorale des élections fédérales en octobre 2008 et provinciales en décembre 2008 ; la tenue du Forum des jeunes en sciences où le Forum jeunesse Laval a collaboré à l'animation d'ateliers et à la réalisation de mises en situation pour les participants, et la réalisation d'Actions jeunesse citoyennes (AJC) où le Forum jeunesse Laval a offert des conseils en matière de développement durable et un soutien financier à des jeunes initiant un projet au profit de la communauté. Soulignons la réalisation des AJC suivantes : la sensibilisation par des jeunes parents au vermicompostage auprès d'enfants en âge préscolaire; la tenue d'un salon de tourisme alternatif par des jeunes étudiants, et l'organisation d'une levée de fonds au profit de l'Auberge du cœur l'Envolée. De plus, le Forum jeunesse Laval a collaboré à la réalisation d'une soirée pour la relève artistique lavalloise ainsi qu'à la réalisation de différents événements écoresponsables.

Par ailleurs, le Forum jeunesse Laval est demeuré très actif au sein de plusieurs instances de la CRÉ DE LAVAL, dont les comités de gestion des ententes régionales et divers comités consultatifs. Il a également participé à plusieurs tables de concertation jeunesse et divers autres comités régionaux. Le Forum jeunesse Laval a aussi poursuivi ses échanges avec le Conseil régional des jeunes de la région Midi-Pyrénées par visioconférence. Il a organisé différents événements publics, dont la remise de prix dans le cadre du concours « Je prends ma place », la remise de prix du concours artistique « Génération zéro-carbone : j'en fais partie ! » et il a participé à divers événements régionaux en matière



de persévérance scolaire, d'hypersexualisation des jeunes, de taxage et d'intimidation, de violence dans les relations amoureuses chez les adolescents et de mentorat. En plus d'avoir contribué aux divers travaux de la Table de concertation des Forum jeunesse régionaux du Québec, le Forum jeunesse Laval a assisté à de nombreuses formations et colloques nationaux, notamment sur des sujets relatifs à l'employabilité des jeunes, à la persévérance scolaire et à la culture. Soulignons aussi que le Forum jeunesse Laval a tenu plusieurs kiosques au cours de l'année dans le cadre de colloques et d'activités dans les écoles afin d'informer les jeunes et les partenaires de ses projets écocitoyens.

Rappelons qu'en vertu des règles de gestion du Forum jeunesse Laval, les 16 membres qui siègent au Forum y sont à titre individuel. Âgés entre 15 et 35 ans, ils proviennent des six territoires des bureaux municipaux lavallois et possèdent une expérience dans différents domaines, tels que la culture, l'économie, l'environnement et la santé. Ils sont sélectionnés, à la suite d'un appel de candidatures annuel, par un comité qui voit à assurer la meilleure représentativité possible des jeunes de Laval au sein du Forum jeunesse Laval.

Soulignons également que le Forum jeunesse Laval a tenu des rencontres régulières à onze reprises et que plusieurs membres du Forum jeunesse Laval se sont investis dans des sous-comités de travail afin de mener à bien leur mission.



FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Au cours de l'année 2008-2009, le Forum jeunesse Laval a réalisé des investissements de 542 483 \$ issus du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Conformément aux objectifs du FRIJ, des ententes régionales structurantes ont été développées avec divers partenaires de la région.

Par ailleurs, différents projets ont également été soutenus en lien avec la prévention de la délinquance (60 000 \$), le développement de l'autonomie culinaire chez les adolescents provenant de milieux défavorisés (17 500 \$), et l'insertion en emploi de jeunes peu scolarisés (25 000 \$).

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR SOUTENIR LA RELÈVE PROFESSIONNELLE EN CULTURE À LAVAL

FONDS DE 140 000 \$

En cours d'année, le Forum jeunesse Laval a procédé à l'élaboration d'une Entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture à Laval pour le terme 2008-2010, en partenariat avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Ville de Laval, Emploi-Québec – Laval et la CRÉ DE LAVAL. Cette Entente, dotée d'un fonds de 140 000 \$, répond à des enjeux identifiés dans le « Portrait culturel », notamment au niveau du soutien et de la promotion de la relève artistique lavalloise. L'Entente vise la réalisation de projets de formation, recherche, création, production et diffusion de la relève professionnelle en culture de Laval. Soulignons également que l'Entente permettra au projet « Scène 14-25 », de la Corporation de la Salle André-Mathieu, d'offrir une deuxième programmation culturelle à prix abordable pour les jeunes lavallois de 14 à 25 ans et de diffuser des artistes de la relève professionnelle lavalloise.

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNE RELÈVE EN LOISIR CULTUREL

FONDS DE 136 000 \$

Le Forum jeunesse Laval, la Commission régionale en loisir et en sport (CRLS) et la CRÉ DE LAVAL ont conclu une Entente d'une durée de deux ans afin de concerter les partenaires lavallois, d'arrimer les diverses interventions et de mettre en œuvre des actions et des projets permettant de soutenir le développement de la jeune relève en loisir culturel dans la région de Laval.

ENTENTE DE PARTENARIAT DÉFI-SANTÉ LAVAL

AIDE FINANCIÈRE DE 195 000 \$

Le Forum jeunesse Laval, la CRÉ DE LAVAL et le Collège Montmorency se sont associés, pour une période de trois ans, afin de déployer le projet « Défi-santé Laval », initié par le Collège Montmorency, à l'ensemble de la région de Laval et en vue de favoriser l'amélioration de la santé globale et l'adoption de saines habitudes de vie.

Rappelons que le « Défi-santé Laval » est un programme qui vise à favoriser l'activité physique et le développement de saines habitudes de vie auprès de l'ensemble de la population. Les participants sont invités à former des équipes et à accumuler des « kilomètres santé », l'unité de mesure associée au Défi-santé. Une plate-forme, accessible par Internet, permet de calculer le nombre de « kilomètres santé » correspondant à une séance d'activité donnée, en tenant compte de la nature de l'activité, de sa durée et de son intensité. Soulignons enfin que chaque « kilomètre santé » équivaut à un dollar économisé dans le système de la santé.

ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE DE L'ÎLE-JÉSUS

AIDE FINANCIÈRE DE 70 000 \$



À même le Fonds de développement régional et le Fonds régional d'investissement jeunesse, la CRÉ DE LAVAL et le Forum jeunesse Laval ont conclu une Entente avec la Société d'histoire et de généalogie de l'Île-Jésus (SHGIJ) afin de soutenir le développement de l'offre de services en histoire et généalogie dans la région de Laval et de sensibiliser la population à l'histoire dans un contexte de développement durable. L'Entente vise également à favoriser l'implication des jeunes, leur appartenance à la région et le développement de leurs connaissances de l'histoire de Laval. Un comité de jeunes sera constitué afin de favoriser la participation de ceux-ci au sein de la SHGIJ.

Nos remerciements aux membres du Forum jeunesse Laval

Jimmy Ung, président, Jenny Ingrid Lebounga Vouma, vice-présidente, Claire Nadia Caneus, Steve Carrière, Véronique Cyr, Farnel Fleurant, Jonathan Greffe, Élisabeth Lamarre, Myrlinero Michel, Annie Noël, Mouher Terjanian, Sébastien Thibodeau, Élisabeth Thongphanith, Élène Verhoeven, Philippe-Olivier Belcourt, Anne Renaud-Deschênes.

ENTENTES DE GESTION

EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LAVAL

2 154 208 \$



Le CLD de Laval est une corporation dotée d'un conseil d'administration qui en gère les obligations et la mission. Afin d'assurer une cohérence entre les différents niveaux de planification du développement économique à Laval,

dans un contexte organisationnel où les territoires de Ville, de municipalité régionale de comté (MRC) et de région se superposent, Laval s'est dotée d'un modèle unique de CLD : la direction générale des affaires du CLD de Laval a été confiée à la CRÉ DE LAVAL et l'administration des services à LAVAL TECHNOPOLE.

À titre de guichet multiservices, le CLD de Laval est un acteur de premier plan en termes d'accompagnement et de soutien stratégique, technique et financier pour les entrepreneurs. Il bénéficie d'un budget annuel d'opération de 2 154 208 \$ en provenance du MAMROT afin d'assurer la mission qui lui est dévolu par le gouvernement du Québec. Les services offerts comprennent la consultation, l'orientation et la référence, la recherche de financement, la formation et le réseautage. Ces services sont également de nature plus spécialisée, notamment en matière d'exportation et de développement technologique et stratégique.

En 2008, le CLD de Laval a tenu huit séances de son conseil d'administration, séances au terme desquelles des aides financières de plus de 846 000 \$ ont été consenties, générant des investissements de l'ordre de 49 519 214 \$ et favorisant la création et le maintien de 756 emplois.

Par ailleurs, au terme de l'année, le Fonds local d'investissement (FLI), doté d'une enveloppe de 3 363 000 \$ dispose d'un résiduel de 1 700 000 \$ pour des investissements potentiels en entreprise. Un rapport d'activités distinct est disponible pour cette corporation.

Rappelons qu'en vertu de l'article 91 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), l'imputabilité du CLD de Laval incombe à la Ville de Laval.

FONDS SOUTIEN LAVAL FONDS DE 3 000 000 \$



Mis en place sous l'égide de la CRÉ DE LAVAL, Gestion du Fonds Soutien Laval inc. est dotée d'un Conseil d'administration regroupant six membres désignés par Ville de Laval, l'actionnaire, et un représentant de la CRÉ DE LAVAL. En vertu d'un protocole d'entente, Gestion Fonds Soutien Laval inc. a délégué

à la CRÉ DE LAVAL les responsabilités, devoirs et obligations d'assurer la direction générale des activités du commandité Fonds Soutien Laval, tandis que le CLD de Laval assure l'administration du fonds. Le Fonds Soutien Laval constitue un des volets du Fonds d'intervention économique régional (FIER). Il a pour objectif d'accroître la disponibilité en capital de risque afin d'appuyer le démarrage et le développement d'entreprises. De fait, le gouvernement du Québec s'est engagé à souscrire deux dollars pour chaque dollar investi par le milieu régional. Ville de Laval a appuyé la mise de fonds du gouvernement en y investissant un million de dollars.

Au cours de l'année 2008, huit séances du conseil d'administration ont été tenues, séances au terme desquelles des aides financières de l'ordre de 250 000 \$ ont été consenties, lesquelles ont généré des investissements de l'ordre de 1 050 000 \$ et permis la création ou le maintien de 33 emplois. Au terme de l'année, le fonds dispose d'un résiduel de près de 2 000 000 \$ pour des investissements potentiels en entreprise. Un rapport d'activités distinct est disponible pour cette corporation.

CENTRE D'EXPOSITIONS HORTICOLES ET COMMERCIALES DE LAVAL

Dotée d'un conseil d'administration, la corporation Centre d'expositions horticoles et commerciales de Laval a poursuivi, sous l'égide de la CRÉ DE LAVAL, la réalisation des études nécessaires à l'implantation d'un centre de foires dans la région de Laval. Projet d'envergure, ce Centre se veut à la fois un comptoir commercial et une vitrine de savoir-faire dont les retombées économiques sont susceptibles de rejaillir sur plusieurs secteurs de développement de la région. En cours d'année, plusieurs scénarios de faisabilité ont été élaborés et étudiés. Au terme de l'année, ce projet a fait l'objet de démarches et de représentations auprès des instances gouvernementales provinciale et fédérale.

MEMBRES 2008-2009

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LAVAL

Membres de l'exécutif

Gilles Vaillancourt

Maire de Ville de Laval et président
de la CRÉ DE LAVAL

André Boileau

Vice-président de l'exécutif de
Ville de Laval et vice-président de
l'exécutif de la CRÉ DE LAVAL

Jocelyne Guertin

Membre de l'exécutif de Ville de
Laval et vice-présidente de l'exécutif
de la CRÉ DE LAVAL

Lucie Hill Larocque

Conseillère municipale de Ville
de Laval et secrétaire-trésorière
de la CRÉ DE LAVAL

Benoît Fradet

Membre de l'exécutif de Ville
de Laval et de la CRÉ DE LAVAL

Basile Angelopoulos

Membre de l'exécutif de Ville de
Laval et de la CRÉ DE LAVAL

Francine Légaré

Présidente du Conseil de Ville
de Laval et membre de l'exécutif
de la CRÉ DE LAVAL

Michelle Courchesne

Ministre de l'Éducation, du Loisir et
du Sport, ministre responsable de la
région de Laval et députée de Fabre

Membres du Conseil d'administration

Jacques St-Jean

Conseiller municipal de St-François,
Ville de Laval

Norman Girard

Conseiller municipal de Vimont,
Ville de Laval

Sylvie Clermont

Conseillère municipale de
St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval

Madeleine Sollazzo

Conseillère municipale de
Val-des-Arbres, Ville de Laval

Michèle Des Trois Maisons

Conseillère municipale de
Duvernay-Pont-Viau, Ville de Laval

Jean-Jacques Lapierre

Conseiller municipal de Concorde-
Bois-de-Boulogne, Ville de Laval

Yvon Martineau

Conseiller municipal de St-Bruno,
Ville de Laval

Ginette Grisé

Conseillère municipale de
Laval-des-Rapides, Ville de Laval

Ginette Legault Bernier

Conseillère municipale de
l'Abord-à-Plouffe, Ville de Laval

Alexandre Duplessis

Conseiller municipal de St-Martin,
Ville de Laval

Pierre Cléroux

Conseiller municipal de
Ste-Dorothée, Ville de Laval

Jean-Jacques Beldié

Conseiller municipal de
Laval-les-Îles, Ville de Laval

Robert Plante

Conseiller municipal de
l'Orée-des-Bois, Ville de Laval

Yvon Bromley

Conseiller municipal de
Marc-Aurèle-Fortin, Ville de Laval

Denis Robillard

Conseiller municipal de Ste-Rose,
Ville de Laval

COMMISSION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL

Membres de l'exécutif

Gilles Vaillancourt

Maire de Ville de Laval et président
de la CRÉ DE LAVAL

André Boileau

Vice-président de l'exécutif de
Ville de Laval et vice-président
de l'exécutif de la CRÉ DE LAVAL

Jocelyne Guertin

Membre de l'exécutif de Ville de
Laval et vice-présidente de l'exécutif
de la CRÉ DE LAVAL

Lucie Hill Larocque

Conseillère municipale de Ville
de Laval et secrétaire-trésorière
de la CRÉ DE LAVAL

Benoît Fradet

Membre de l'exécutif de Ville
de Laval et de la CRÉ DE LAVAL

Basile Angelopoulos

Membre de l'exécutif de Ville
de Laval et de la CRÉ DE LAVAL

Francine Légaré

Présidente du Conseil de Ville
de Laval et membre de l'exécutif
de la CRÉ DE LAVAL

Secteur des organismes institutionnels et dispensateurs de services

Michel Galland

Président, Tourisme Laval

Gilles Lacroix

Président, Table de concertation
agro-alimentaire de Laval

Normand De Montigny

Président, Chambre de commerce
et d'industrie de Laval

Louise Bussièrès

Administratrice, Laval Technopole

Secteur à vocation économique

Francine Charbonneau

(jusqu'en novembre 2008)
Conférence régionale en éducation
de Laval

Monique Sauvé

Présidente, Conseil régional des
partenaires du marché du travail

Luc Villiard

Président, Agence de la santé et
des services sociaux de Laval

Marc Ranger

Conseiller syndical – SCFP,
Conseil régional FTQ Montréal
métropolitain

Secteur des organismes associatifs et communautaires

Stéphanie Ripamonti

Administratrice, Conseil régional
de l'environnement de Laval

Sonia Girard

Administratrice, Corporation
de développement communautaire
de Laval

Jimmy Ung

Président, Forum jeunesse Laval

Monic Thouin-Perreault

Membre, Conseil de la Culture

Députation provinciale

Michelle Courchesne

Ministre de l'Éducation, du Loisir et
du Sport, ministre responsable de la
région de Laval et députée de Fabre

Vincent Auclair

Député de Vimont

Guy Ouellette

Député de Chomedey

Alain Paquet

Député de Laval-des-Rapides

Francine Charbonneau

Députée de Mille-Îles



CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE LAVAL

